

Appel à la vigilance

Connaissez-vous TIKTOK ?

La dernière mode chez les collégiens ? Danser en play-back en se filmant sur son smartphone et partager son clip « fait maison » avec toute une panoplie d'effets spéciaux et un montage plus ou moins sophistiqué.

En trois clics, l'application TikTok permet de réaliser ces vidéos de quelques secondes et, pour les plus inventifs, de devenir la nouvelle star des 13-17 ans.

C'est aussi un réseau social avec son lot de likes, de commentaires, et ses abonnements aux meilleurs profils. Ainsi, 2,5 millions de français en sont déjà adeptes dont une large majorité de filles.

Si l'application fait la part belle à la créativité et à l'humour, elle suscite aussi des critiques : moqueries dans les commentaires, trop d'utilisateurs inscrits avant l'âge légal (13 ans), et une tendance à l'hypersexualisation des jeunes mineures, poussées à reproduire les chorégraphies lascives de leurs stars préférées.

La police a d'ailleurs lancé un appel à la vigilance vis-à-vis des prédateurs sexuels sur ce réseau, tandis que les développeurs ont annoncé renforcer leur politique de modération.

Parents, soyez vigilants.